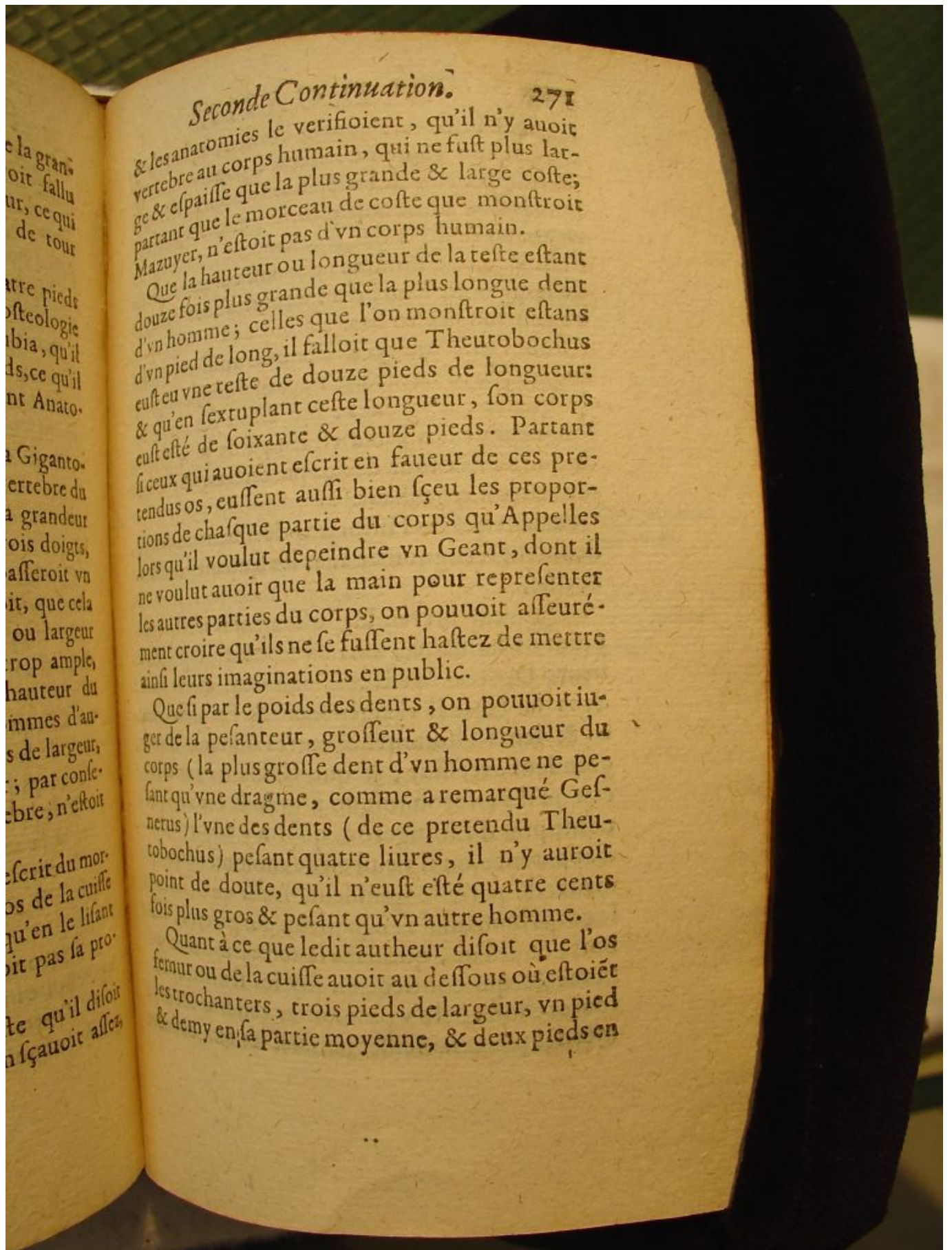
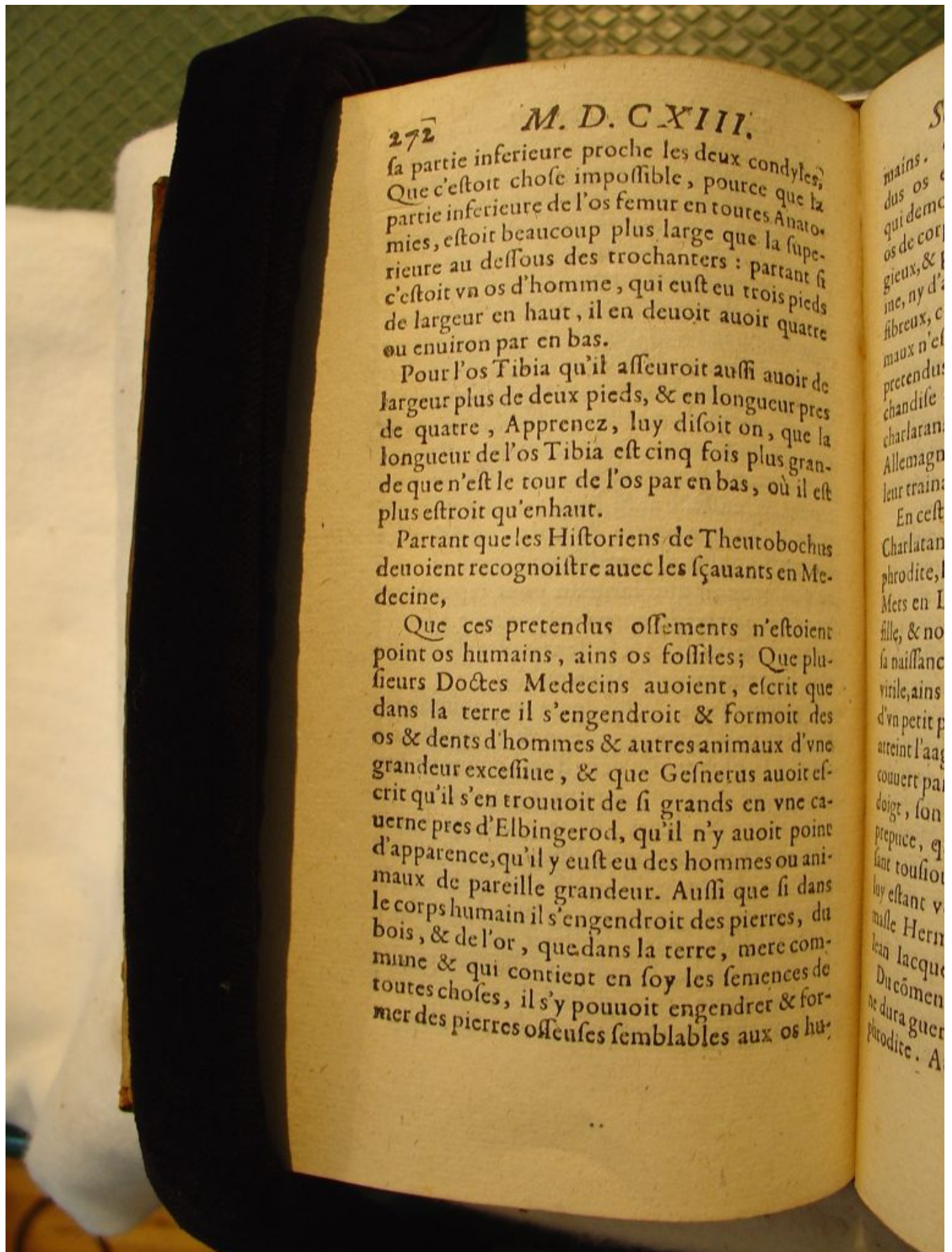


1613_271.jpg



1613_272.jpg



272

M. D. C. XIII.

la partie inferieure proche les deux condyles, Que c'estoit chose impossible, pourcee que la partie inferieure de l'os femur en toutes Anatomies, estoit beaucoup plus large que la superieure au dessus des trochanters : partant si c'estoit un os d'homme, qui eust eu trois pieds de largeur en haut, il en devoit avoir quatre ou environ par en bas.

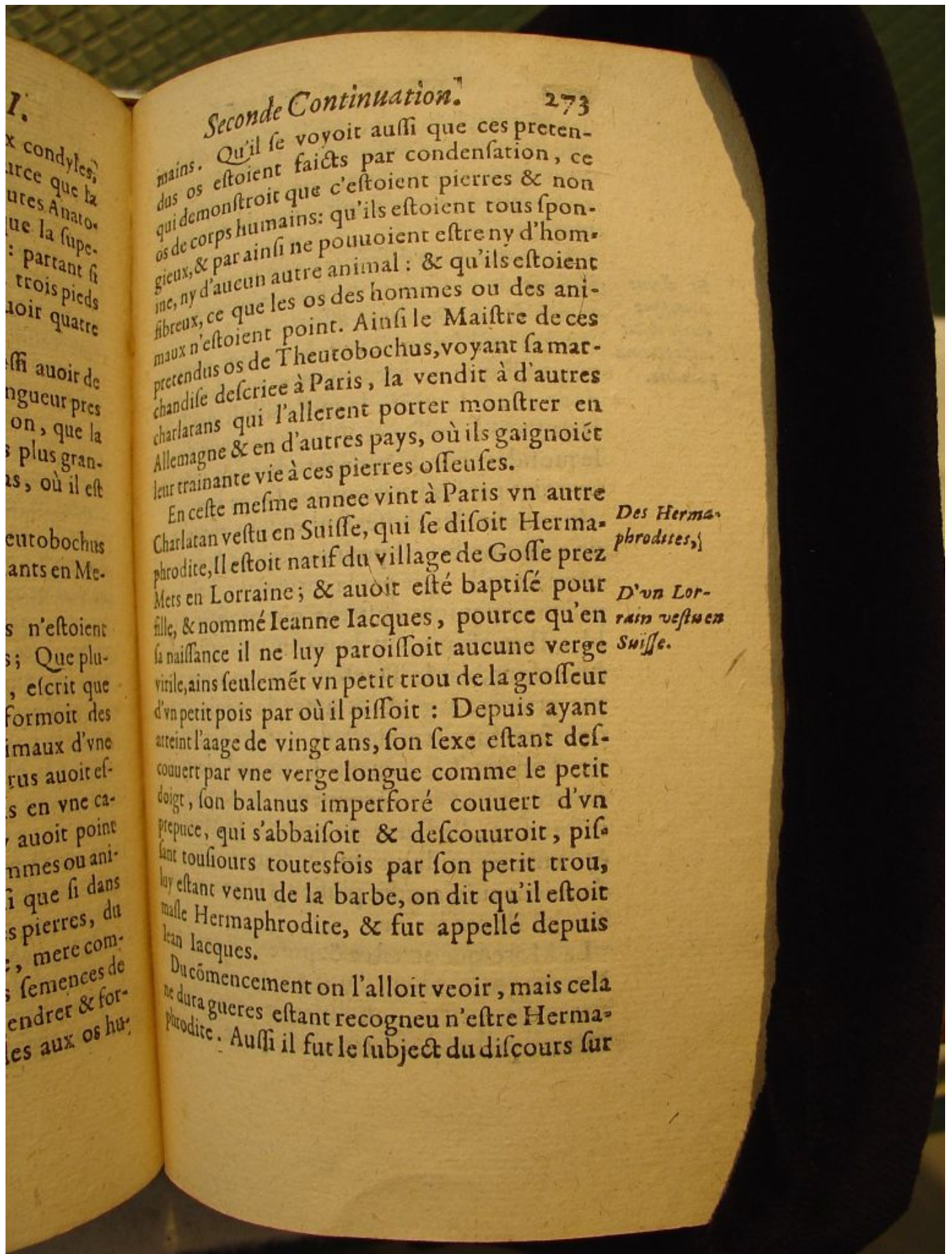
Pour l'os Tibia qu'il asseuroit aussi avoir de largeur plus de deux pieds, & en longueur pres de quatre, Apprenez, luy disoit on, que la longueur de l'os Tibia est cinq fois plus grande que n'est le tour de l'os par en bas, où il est plus estroit qu'en haut.

Partant que les Historiens de Theutobochus devoient reconnoistre avec les sçavants en Medecine,

Que ces pretendus ossements n'estoient point os humains, ains os fossiles; Que plusieurs Doctes Medecins avoient, escrit que dans la terre il s'engendroit & formoit des os & dents d'hommes & autres animaux d'une grandeur excessiue, & que Gesnerus avoit escrit qu'il s'en trouvoit de si grands en vne caverne pres d'Elbingerod, qu'il n'y avoit point d'apparence, qu'il y eust eu des hommes ou animaux de pareille grandeur. Aussi que si dans le corps humain il s'engendroit des pierres, du bois, & de l'or, quedans la terre, mere commune & qui contient en soy les semences de toutes choses, il s'y pouvoit engendrer & former des pierres osseuses semblables aux os hu-

S
mains.
dus os e
qui dem
os de cor
gieux, &
me, ny d'
fibreux, c
maux n'et
pretendu
chandise
charlatan
Allema
leur train
En cest
Charlatan
phrodite, l
Mers en L
Hille, & no
sa naiffanc
virile, ains
d'un petit p
atteint l'ag
couvert par
doigt, son
prepuce, q
fant toufiot
loy estant v
mille Hern
lean lacque
Du cōmen
ne dura guer
phrodite. A

1613_273.jpg



Seconde Continuation.

273

Qu'il se voyoit aussi que ces pretendus os estoient faitts par condensation, ce qui demonstroit que c'estoient pierres & non os de corps humains: qu'ils estoient tous spongieux, & par ainsi ne pouuoient estre ny d'homme, ny d'aucun autre animal: & qu'ils estoient fibreux, ce que les os des hommes ou des animaux n'estoient point. Ainsi le Maistre de ces pretendus os de Theutobochus, voyant sa marchandise descritee à Paris, la vendit à d'autres charlatans qui l'allerent porter monstrier en Allemagne & en d'autres pays, où ils gaignoiēt leur trainante vie à ces pierres osseuses.

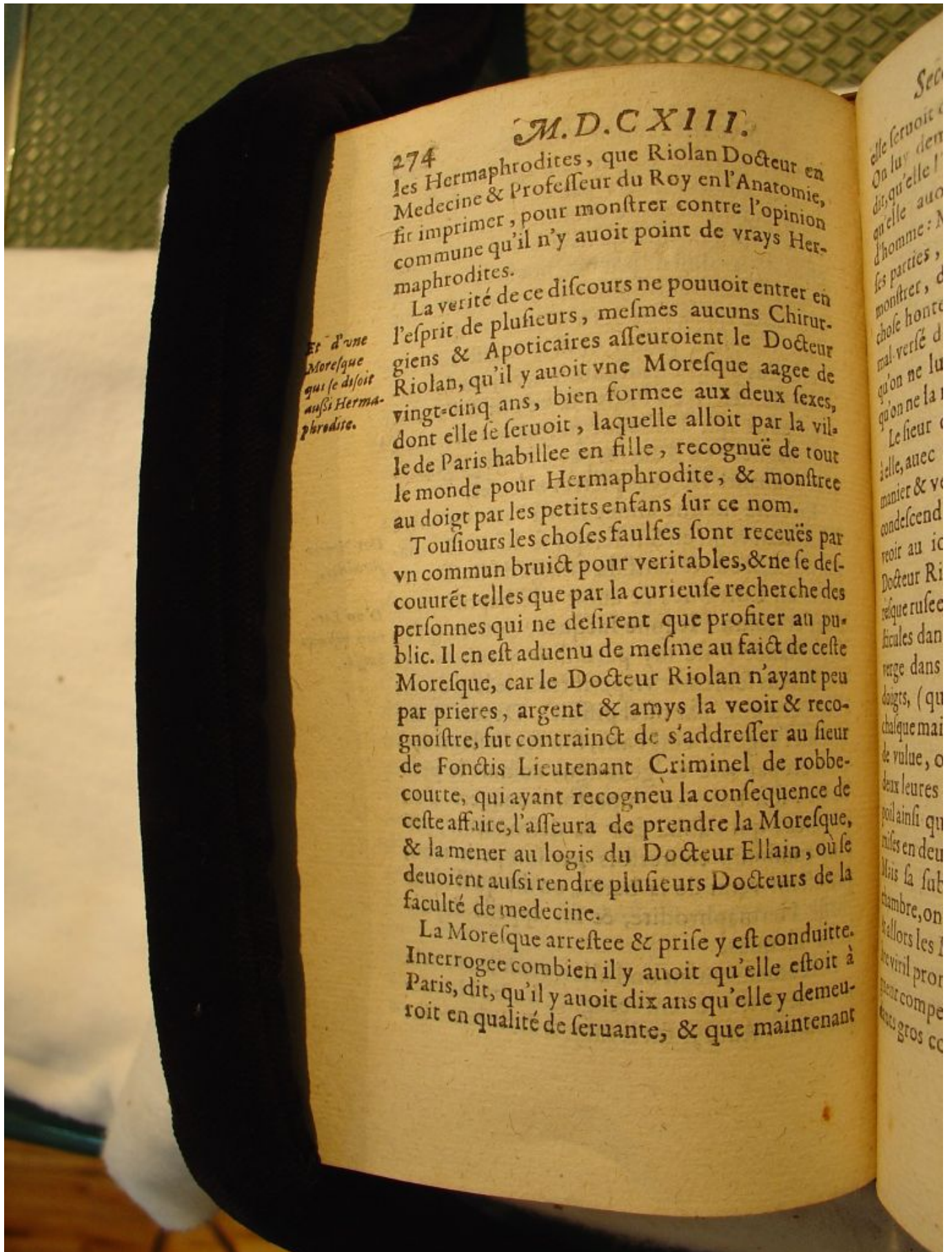
En ceste mesme annee vint à Paris vn autre Charlatan vestu en Suisse, qui se disoit Hermaphrodite, Il estoit natif du village de Gosse prez Mets en Lorraine; & auoit esté baptisé pour fille, & nommé Ieanne Iacques, pource qu'en sa naissance il ne luy paroissoit aucune verge virile, ains seulement vn petit trou de la grosseur d'vn petit pois par où il pissoit: Depuis ayant atteint l'aage de vingt ans, son sexe estant descouvert par vne verge longue comme le petit doigt, son balanus imperforé couuert d'vn prepuce, qui s'abbaisoit & descouuroit, pissant toujours toutesfois par son petit trou, luy estant venu de la barbe, on dit qu'il estoit male Hermaphrodite, & fut appellé depuis Iean Iacques.

Du commencement on l'alloit veoir, mais cela ne dura gueres estant recogneu n'estre Hermaphrodite. Aussi il fut le subject du discours sur

Des Hermaphrodites,

D'un Lorrain vestu en Suisse.

1613_274.jpg



M. D. C. X I I I .

274
les Hermaphrodites, que Riolan Docteur en
Medecine & Professeur du Roy en l'Anatomie,
fit imprimer, pour monstret contre l'opinion
commune qu'il n'y auoit point de vrays Her-
maphrodites.

*Et d'une
Moresque
qui se disoit
aussi Herma-
phrodite.*

La verité de ce discours ne pouuoit entrer en
l'esprit de plusieurs, mesmes aucuns Chirur-
giens & Apoticairez asseuroient le Docteur
Riolan, qu'il y auoit vne Moresque aagée de
vingt-cinq ans, bien formee aux deux sexes,
dont elle se seruoit, laquelle alloit par la vil-
le de Paris habillee en fille, recogneuë de tout
le monde pour Hermaphrodite, & monstree
au doigt par les petits enfans sur ce nom.

Touliours les choses faulses sont receuës par
vn commun bruiet pour veritables, & ne se des-
couurēt telles que par la curieuse recherche des
personnes qui ne desirent que profiter au pu-
blic. Il en est aduenü de mesme au fait de ceste
Moresque, car le Docteur Riolan n'ayant peu
par prieres, argent & amys la veoir & reco-
gnoistre, fut contrainct de s'adresser au sieur
de Fonctis Lieutenant Criminel de robbe-
coute, qui ayant recogneu la consequence de
ceste affaire, l'asseura de prendre la Moresque,
& la mener au logis du Docteur Ellain, où se
deuoient aussi rendre plusieurs Docteurs de la
faculté de medecine.

La Moresque arrestee & prise y est conduite.
Interrogee combien il y auoit qu'elle estoit à
Paris, dit, qu'il y auoit dix ans qu'elle y demeu-
roit en qualité de seruante, & que maintenant

1613_275.jpg

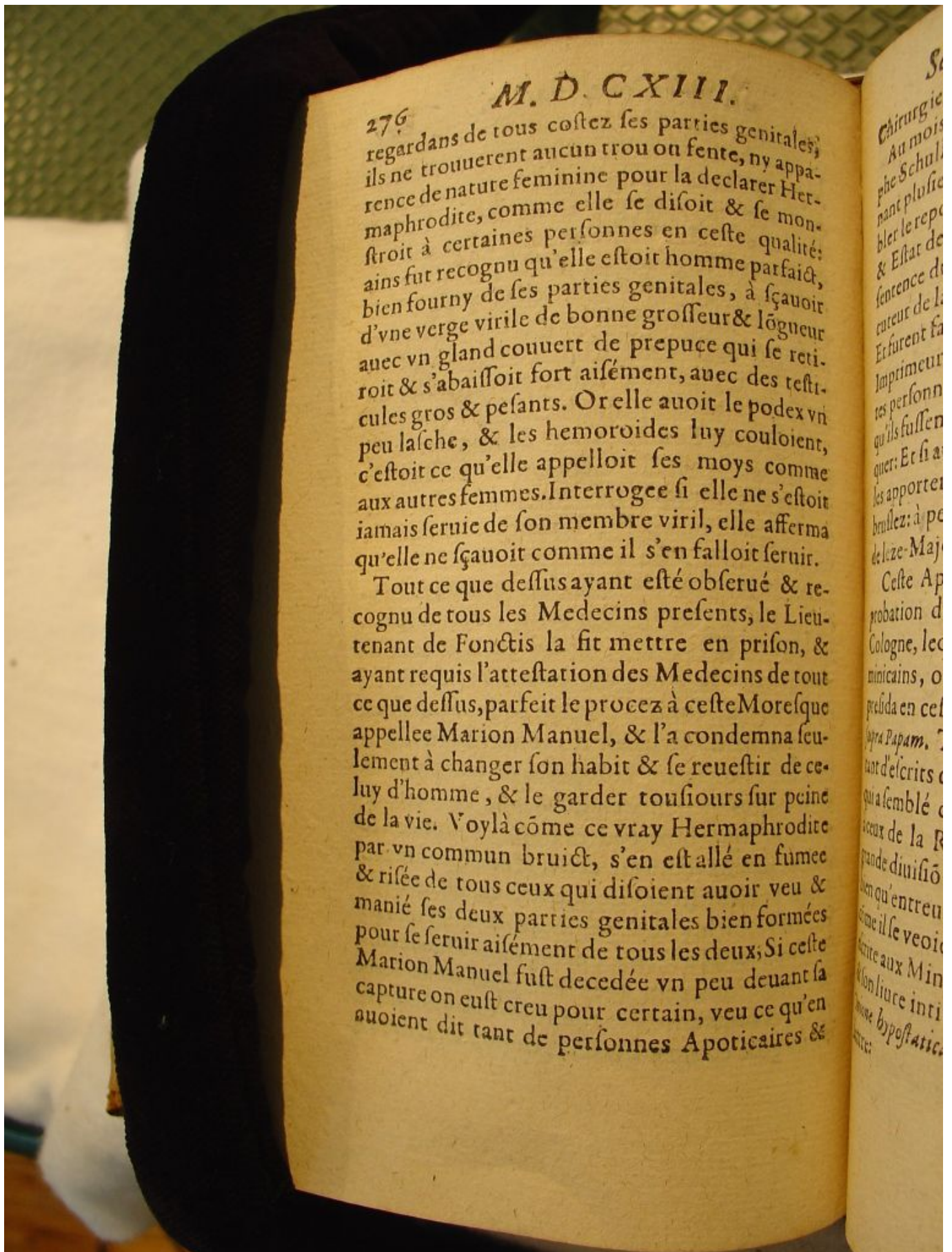
Seconde Continuation.

275

elle seruoit deux Demoiselles logees ensemble. On luy demanda si elle estoit fille; elle respondit, qu'elle l'estoit où croyoit estre, neantmoins qu'elle auoit quelque chose de la nature d'homme: Mais comme on luy voulut manier ses parties, feignant de plorer, refusa de les monstret, d'autant, disoit-elle, que c'estoit chose honteuse à vne fille qui n'auoit iamais mal versé de se laisser manier, & apprehendoit qu'on ne luy fist du mal en ces parties là, ou qu'on ne la menast prisonniere.

Le sieur de Fonctis, ayant doucement parlé à elle, avec promesse de faueur, si elle se laissoit manier & veoir pour recognoistre son sexe; elle condescendit qu'un seul la toucheroit, sans la veoir au iour, ou avec de la chandelle. Le Docteur Riolan en prit la charge; mais la Moresque rusée, vsant de son artifice, retira ses testicules dans les aines, & les cachoit avec sa verge dans le creux de ses mains: & de ses doigts, (qui sont le poulce & l'indicatif de chaque main) figuroit ses bourçes en façon de vulue, ou fente composee en son entrée de deux leures ou panneaux, chacune couuerte de poil ainsi que sont toutes bourçes repliees & mises en deux comme ceste Moresque faisoit. Mais sa subtilité recogneuë, ramenee en la chambre, on luy feist par force oster ses mains: & alors les Medecins apperceurent son membre viril prominent avec vne grosseur & longueur competente à l'age, & ses testicules pendans gros comme des œufs de poulle. De plus

1613_276.jpg



276
M. D. C. XIII.
regardans de tous costez les parties genitales, ils ne trouuerent aucun trou ou fente, ny apparence de nature feminine pour la declarer Hermaphrodite, comme elle se disoit & se monstroit à certaines personnes en ceste qualité: ains fut recognu qu'elle estoit homme parfait, bien fourny de ses parties genitales, à sçauoir d'une verge virile de bonne grosseur & longueur avec vn gland couuert de prepuce qui se retiroit & s'abaissoit fort aisément, avec des testicules gros & pesants. Or elle auoit le podex vn peu lasche, & les hemoroides luy couloient, c'estoit ce qu'elle appelloit ses moys comme aux autres femmes. Interrogée si elle ne s'estoit iamais serui de son membre viril, elle afferma qu'elle ne sçauoit comme il s'en falloit seruir.

Tout ce que dessus ayant esté obserué & recognu de tous les Medecins presents, le Lieutenant de Fonctis la fit mettre en prison, & ayant requis l'attestation des Medecins de tout ce que dessus, parfeit le procez à ceste Moresque appelée Marion Manuel, & l'a condamna seulement à changer son habit & se reuestir de celui d'homme, & le garder tousiours sur peine de la vie. Voilà cōme ce vray Hermaphrodite par vn commun bruiet, s'en est allé en fumee & risée de tous ceux qui disoient auoir veu & manié ses deux parties genitales bien formées pour se seruir aisément de tous les deux; Si ceste Marion Manuel fust decedée vn peu deuant sa capture on eust creu pour certain, veu ce qu'en auoient dit tant de personnes Apoticaire &

1613_277.jpg

Seconde Continuation.

277

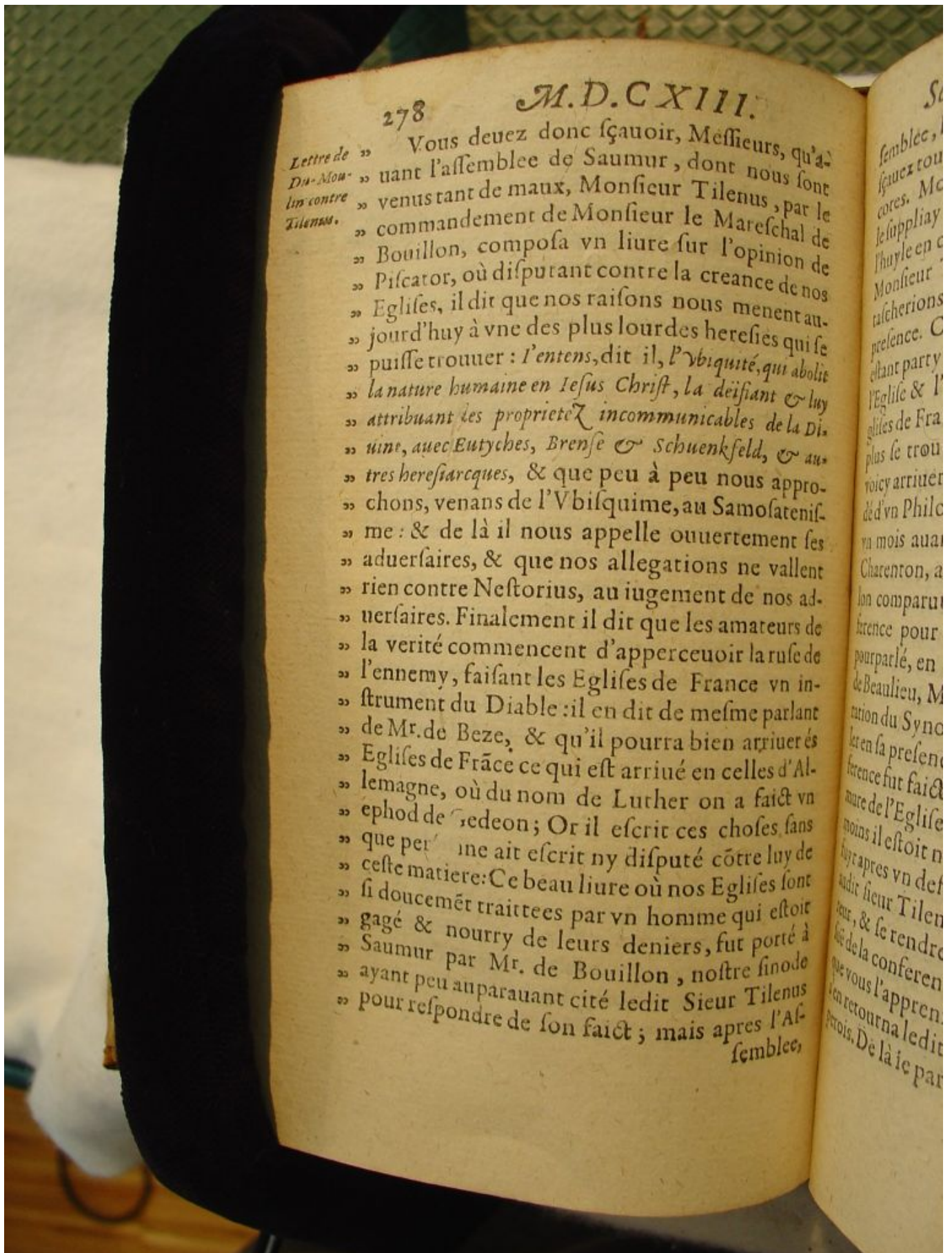
Chirurgiens, qu'elle estoit Hermaphrodite.

Au mois de Iuin l'Apologie Latine d'Adolphe Schulkenius, imprimée à Cologne, contenant plusieurs propositions tendantes à troubler le repos de la Chrestienté, & contre la vie & Estat des Roys & Princes souuerains, fut par sentence du Preuost de Paris bruslée par l'exécuteur de la haute Iustice en la place de Greve, Et furent faictes inhibitions & deffences à tous Imprimeurs & Libraires d'en vendre, & à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'ils fussent, d'en auoir, retenir, ny communiquer: Et si aucuns en auoient à eux enjoint de les apporter au Greffe du Chastelet pour estre bruslez: à peine d'estre punis comme criminels de leze-Majesté.

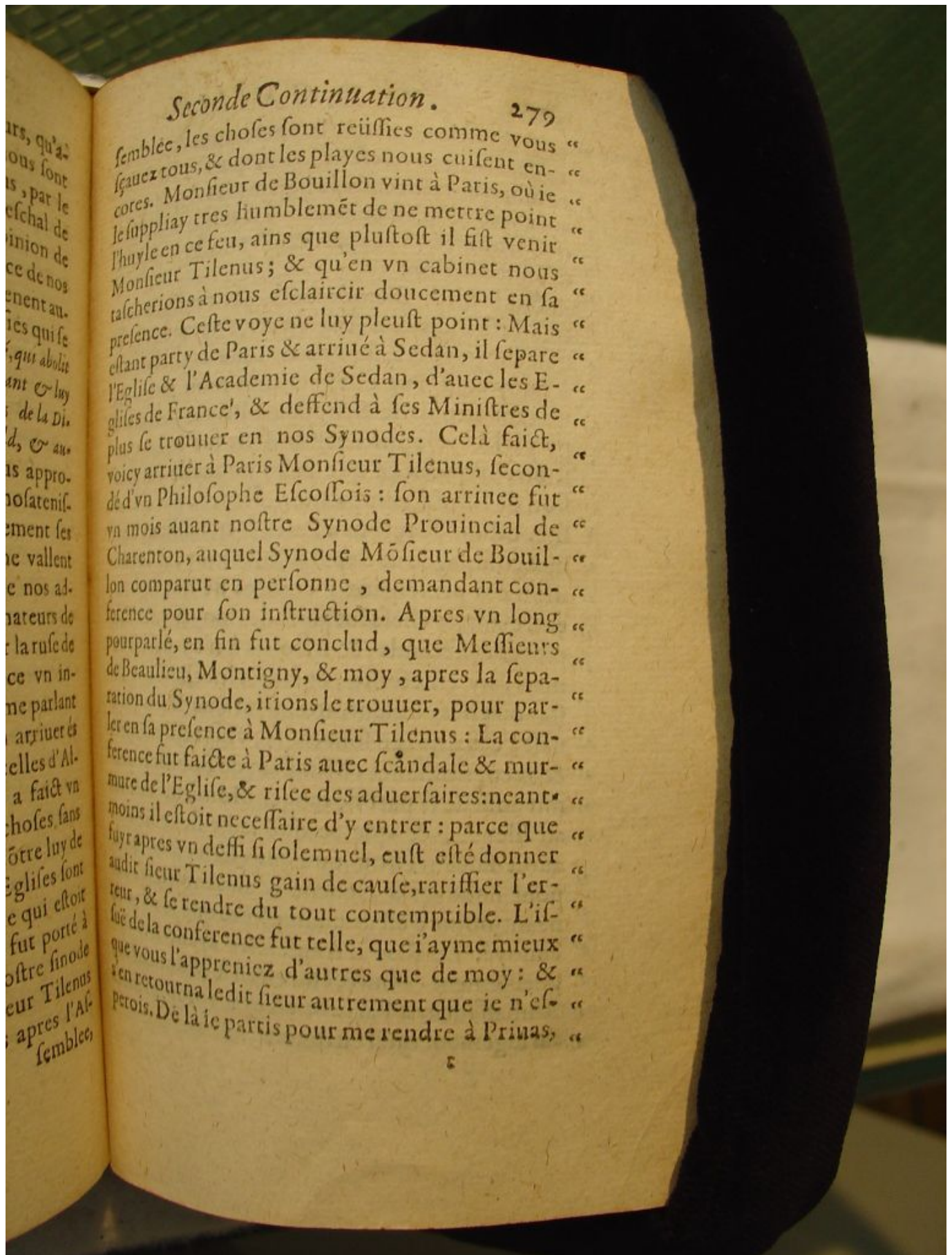
*L'Apologie
de Schulkenius
bruslée.*

Ceste Apologie estoit imprimée avec l'approbation de Cosme Morelles, Inquisiteur à Cologne, lequel au Chapitre general des Dominicains, ou Iacobins, tenu à Paris en 1611. presida en ceste These, *In nullo casu Concilium est supra Papam.* These, qui a esté cōme la source de tant d'écrits qui se sont faicts en l'an 1612. Et qui a semblé donner comme subject de parler à ceux de la Religion pret. ref. voyant vne si grande diuisiō par escrit entre les Catholiques: bien qu'entreux ils n'en ayent esté aussi exēpts, cōme il se veoid en la Lettre du M. du Moalin, écrite aux Ministres de France contre Tilenus & son liure intitulé, *Examen doctrinae Molinæ de unione hypostatica.* Voicy les mesmes mots de la lettre:

1613_278.jpg



1613_279.jpg

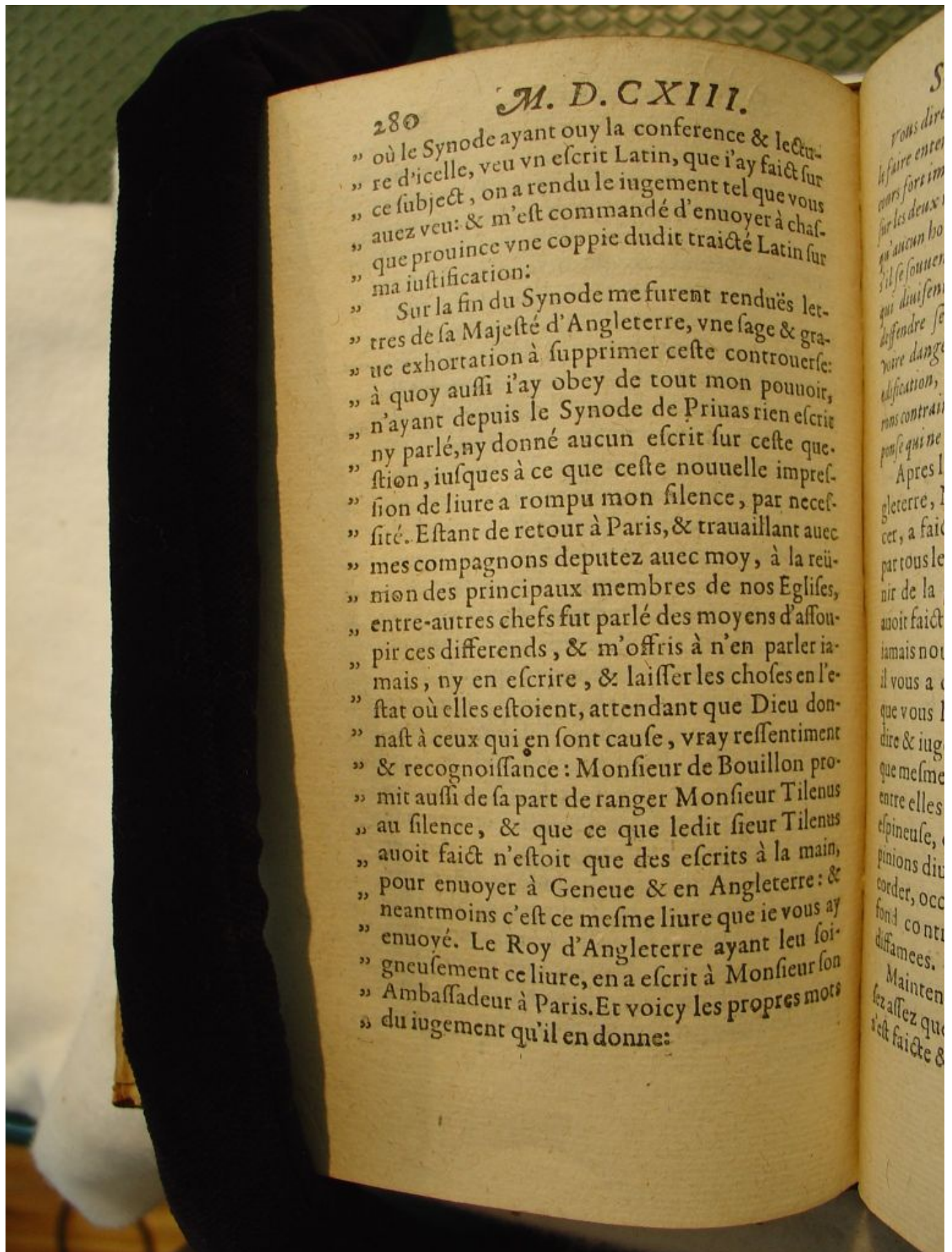


Seconde Continuation.

279

semblee, les choses sont reüssies comme vous “
sçavez tous, & dont les playes nous cuisent en- “
cores. Monsieur de Bouillon vint à Paris, où ie “
le suppliy tres humblemēt de ne mettre point “
l'huyle en ce feu, ains que plustost il fist venir “
Monsieur Tilenus; & qu'en vn cabinet nous “
tascherions à nous esclaireir doucement en sa “
presence. Ceste voye ne luy pleust point: Mais “
estant party de Paris & arriué à Sedan, il separe “
l'Eglise & l'Academie de Sedan, d'avec les E- “
glises de France', & deffend à ses Ministres de “
plus se trouuer en nos Synodes. Celà faiēt, “
voicy arriuer à Paris Monsieur Tilenus, secon- “
dē d'vn Philosophe Escossois: son arriuee fut “
vn mois auant nostre Synode Prouincial de “
Charenton, auquel Synode Mōsieur de Bouil- “
lon comparut en personne, demandant con- “
ference pour son instruction. Apres vn long “
pourparlé, en fin fut conclud, que Messieurs “
de Beaulieu, Montigny, & moy, apres la sepa- “
ration du Synode, irions le trouuer, pour par- “
ler en sa presence à Monsieur Tilenus: La con- “
ference fut faiēte à Paris avec scādale & mur- “
mure de l'Eglise, & risee des aduersaires: neant- “
moins il estoit necessaire d'y entrer: parce que “
fuyr apres vn deffi si solemnel, eust esté donner “
audit sieur Tilenus gain de cause, ratiffier l'er- “
reur, & se rendre du tout contemptible. L'is- “
sue de la conference fut telle, que i'ayme mieux “
que vous l'appreniez d'autres que de moy: & “
en retourna ledit sieur autrement que ie n'es- “
perois. De là ie partis pour me rendre à Priuas, “

1613_280.jpg



280

M. D. C X I I I.

» où le Synode ayant ouy la conference & le crite-
» re d'icelle, veu vn escrit Latin, que i'ay faiect sur
» ce subject, on a rendu le iugement tel que vous
» auez veu: & m'est commandé d'enuoyer à chas-
» que prouince vne coppie dudit traitté Latin sur
» ma iustification:
» Sur la fin du Synode me furent renduës let-
» tres de sa Majesté d'Angleterre, vne sage & gra-
» ue exhortation à supprimer ceste controuerse:
» à quoy aussi i'ay obey de tout mon pouuoir,
» n'ayant depuis le Synode de Prius rien escrit
» ny parlé, ny donné aucun escrit sur ceste que-
» stion, iusques à ce que ceste nouvelle impres-
» sion de liure a rompu mon silence, par neces-
» sité. Estant de retour à Paris, & trauaillant avec
» mes compagnons deputez avec moy, à la réu-
» nion des principaux membres de nos Eglises,
» entre-autres chefs fut parlé des moyens d'affou-
» pir ces differends, & m'offris à n'en parler ia-
» mais, ny en escrire, & laisser les choses en l'e-
» stat où elles estoient, attendant que Dieu don-
» nast à ceux qui en sont cause, vray ressentiment
» & recognoissance: Monsieur de Bouillon pro-
» mit aussi de sa part de ranger Monsieur Tilenus
» au silence, & que ce que ledit sieur Tilenus
» auoit faiect n'estoit que des escrits à la main,
» pour enuoyer à Geneue & en Angleterre: &
» neantmoins c'est ce mesme liure que ie vous ay
» enuoyé. Le Roy d'Angleterre ayant leu soi-
» gneusement ce liure, en a escrit à Monsieur son
» Ambassadeur à Paris. Et voicy les propres mots
» du iugement qu'il en donne:

S
vous dire
le faire entre
cours fori im
sur les deux
qu'aucun ho
s'il se souuen
que diuisem
desfendre se
votre dange
edification,
mons contrai
pense qui ne
Après l
gleterre, l
cer, a fai
par tous le
nir de la
auoit faiect
iamaï no
il vous a
que vous l
dire & iug
que mesme
entre elles
espineuse,
pinions diu
corder, occ
fond conti
diffamees.
Mainten
sez assez qu
s'est faiete &

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan